

Gilles THOMAS

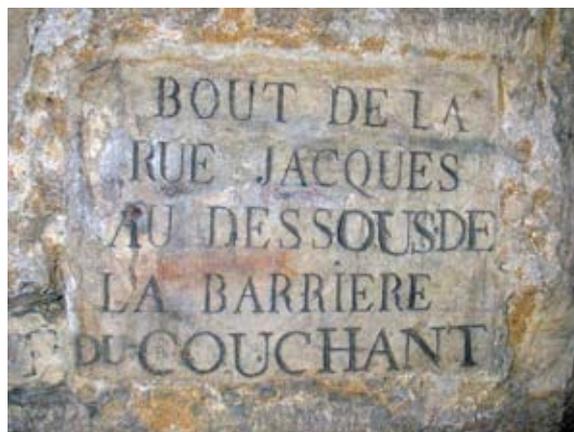
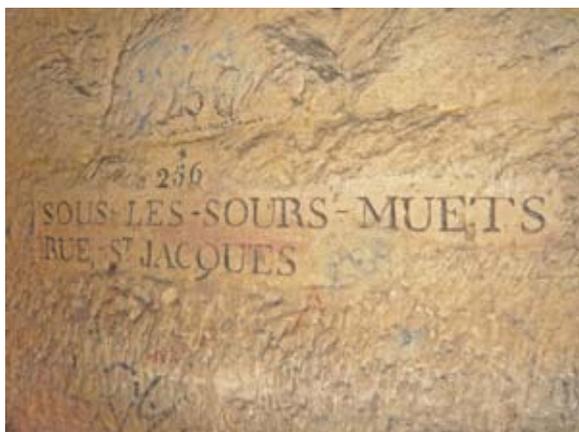
## QUAND L'HÔPITAL COCHIN S'APPELAIT DÉJÀ COCHIN ... avant que d'être baptisé officiellement du nom de son créateur !

Au travers les quelques manuscrits évoqués ci-après, cet article va nous entraîner le long de notre rue Saint-Jacques, mais après un bond gracieux dans le temps nous plongeant dans cette artère parisienne principale au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous allons essayer de ne pas perdre le Nord puisque nous allons parcourir cette rue en direction du Sud, « vers l'infini et au-delà » : « *Ultreia !!* »<sup>1</sup> selon la formule consacrée utilisée par les pèlerins partant pour Saint-Jacques de Compostelle, et qu'ils prononçaient justement lorsqu'ils sortaient de Paris.

### Descendre vers le sud en remontant dans le temps

Nous allons donc descendre cette artère, mais nous allons aussi vraiment y descendre pour circuler sous cette rue, autrefois axe-majeur Nord-Sud de la capitale avant d'être détrônée par le boulevard Saint-Michel créé lors des grandes percées haussmanniennes. En nous plongeant 20 mètres sous Paris, nous allons aussi remonter deux siècles en arrière, et avoir ainsi la sensation d'être dans une rue parisienne figée au siècle des Lumières.

Tout d'abord nous rencontrons un certain nombre d'inscriptions, gravées sur les parois de la galerie dont les plus emblématiques sont : « RUE SAINT-JACQUES, A GAUCHE, VIS-A-VIS L'EGLISE DES DAMES SAINTE MARIE », « PRESBYTERE SAINT-JACQUES », « EGLISE SAINT-JACQUES », « SOUS LES SOURS-MUETS », « MUNICIPALITE DU XII ARRONDISSEMENT », « SOUS LE MONT ST-ADRIEN », « BENEDICTINS ANGLAIS », « SOUS LA FONTAINE DES CARMELITES », « 1<sup>ER</sup> PAVILLON DU VAL DE GRACE », « SOUS L'HOTELLERIE DE LA HERSE », « SOUS LE MUR DES DAMES DE PORT-ROYAL », « HOSPICE JACQUES DU HAUT-PAS », « SOUS LA PORTE DE L'OBSERVATOIRE », « AU-DESSOUS DE LA BARRIERE DU COUCHANT ».



L'inscription de gauche montre une erreur de gravure très courante dans les carrières sous Paris : la queue du « Q » gravée à l'envers (un Q « bétourné » en quelque sorte, comme le Saint-Benoît parisien du même genre !). C'est la caractéristique de la majorité des plaques de consolidation à l'aplomb de l'aqueduc d'Arcueil et servant à l'identifier. (Photo Emmanuel Dumont ASNEP)

La plaque faisant référence à la Barrière d'Octroi a été gravée en deux temps, comme la seconde se référant à la Barrière, dans le *corpus* de ce texte. En atelier une erreur a été commise, « Au dessus » à la place de « Au dessous », faute qui a été corrigée en même temps qu'a été ajoutée la précision du point cardinal ; rue Saint-Jacques, les indications Levant ou Couchant ont presque systématiquement été gravées *in situ* lorsque la plaque était enchâssée à son emplacement en carrière. (Photo Baunau)

<sup>1</sup> « Toujours plus loin »

Le bâtiment évoqué par cette inscription gravée existe toujours, mais il a changé d'affectation : c'est maintenant un immeuble d'habitation. Mais qui, parmi ces habitants, connaît son passé prestigieux ?

En tout cas même pas la feu  
Commission du Vieux Paris !



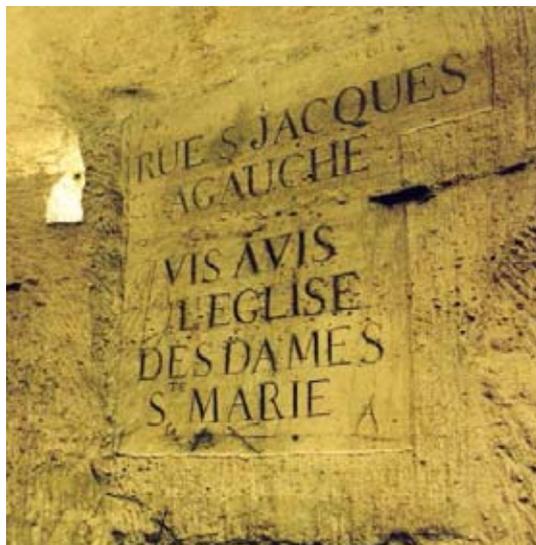
Toutes ces inscriptions officielles datent de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'explication de leur localisation à 20 mètres sous terre est simple. Lorsque tout Paris menaçait de s'écrouler dans ses propres entrailles à cause d'anciennes carrières souterraines qui avaient été exploitées plusieurs siècles auparavant pour construire Paris (et dont la surface avait fini par être lotie par ignorance du vide existant par en-dessous), un service fut créé : l'Inspection des carrières (= IDC). Son rôle fut triple : rechercher tous les vides résiduels résultant des anciennes exploitations souterraines, consolider ce qui se trouvait sous la voie publique et les bâtiments du Roi, et en dresser la cartographie... ce qui fut fait au 1/1000<sup>e</sup>. L'IDC a été constituée le 4 avril 1777, soit à peine 50 ans après la première apposition du nom des rues sur des plaques, aux encoignures des maisons situées aux carrefours (en 1728-1729). Le service des carrières, pour se repérer dans le labyrinthe du sous-sol qu'il explorait, a fait dresser les plans des excavations, lesquels reportés sur la cartographie de surface permettaient de localiser précisément les habitations, et donc d'édifier à leur aplomb les confortations qui leur étaient nécessaires. Dans une rue, les maisons suivant un alignement relativement régulier, il en découlait au droit de la voirie l'édification progressive des galeries, qui prirent logiquement le nom de la rue du dessus. Et de manière à se localiser encore plus finement sous terre, une précision supplémentaire fut parfois gravée : le nom de bâtiments remarquables et connus de tous situés au dessus.

### **Des adresses à rallonge pour essayer de s'y retrouver**

Deux ans après la fondation de ce service, donc en 1779, pour la première fois on eut l'idée de numérotter les maisons dans Paris. Auparavant, pour trouver quelqu'un ou lui envoyer du courrier, on se repérait par rapport à des édifices bien connus, en employant des descriptifs chantournés et pas toujours très limpides. Par exemple voici des libellés d'adresses trouvés dans les archives. En 1425, celui de la femme feu Robin Laignel, sa maison se trouve « en la rue Neusve de l'Abreuvoir de Mascon, qui fait le coing d'icelle rue devant l'Abreuvoir du dit Mascon du costé devers St Andry des Ars ». Voici également comment était localisé le Louvre : « Palais ou château royal du Louvre, avec sa chapelle : une porte rue Fromenteau,

*l'autre porte rue des Poulies vis-à-vis le passage du cloître de Saint-Germain-L'Auxerrois, quartier 4* ». Le 24 mai 1653, Gui Patin écrivait à son ami Belin, médecin à Troyes : « *Votre fils a changé de logis. Il est logé rue de la Harpe, chez un chapelier, à la Main Fleurie, la troisième chambre vis-à-vis la Gibecière, bien près de l'Arbalestre* ». Cent ans plus tard, en 1767 (dans *l'Année littéraire* de Fréron), voici l'adresse d'un petit commerçant, à l'époque déjà considéré comme le coryphée de sa profession, devenu grand<sup>2</sup> : « *Maille, rue Saint-André des Arts, la troisième porte cochère à main droite, du côté du pont Saint-Michel. Il propose plus de deux cents espèces au moins de vinaigres, pour la table, pour le bain, pour la toilette, pour les taches, pour les boutons, pour les cheveux, pour les vapeurs, pour la voix, pour la contagion* », mais une précision supplémentaire peut s'avérer utile « *Maille, Vinaigrier-Distillateur, rue des Arcs, la troisième Porte-Cochère à main droite en entrant par le bout qui fait face à la rue de la Huchette, ci-devant rue de l'Hirondelle* » ; et en 1769, l'adresse du fameux graveur Papillon : « *Papillon, graveur en bois, rue de Bièvre, proche la place Maubert, après la première porte cochère à droite, dans la grande allée, au deuxième étage du grand escalier* ». D'autres adresses sont plus ou moins précises : « *Saint-Joseph, chapelle au haut de la rue Montmartre, quartier 6* », « *Chambre royale des Libraires et Imprimeurs, rue du Foin, vis-à-vis la rue Bourg-de-Brie, quartier 18* », « *Hôtel de Monsieur Joly de Fleury, procureur général, rue Hautefeuille, quartier 18* ».

Et plus proche de nous dans le temps et l'espace puisque concernant directement les dessous de la rue Saint-Jacques : « *Rue Saint-Jacques à gauche, vis à vis l'église des Dames Sainte-Marie* ». Lorsque la numérotation apparut, comme tout système nouvellement imposé, elle fut adoptée progressivement ce qui se manifesta par une utilisation simultanée des numéros et des enseignes pour définir une adresse : « *Monsieur Vatel, mercier, au Fil d'Or, 594, rue Payenne, au droit de la rue du Parc Royal, proche le grand mur des Filles Bleues* ».



(©Gérard Duserre ASNEP)

### **Les péripéties de la numérotation parisienne**

Ce premier numérotage se déroulait comme suit : pour chaque rue on partait d'une extrémité, on la remontait en numérotant chaque pas de porte sans séparation pair impair ; arrivé à l'extrémité de la rue, on la traversait et la série de numéros se poursuivait de l'autre côté en la redescendant, ainsi le plus grand numéro de la rue se retrouvait en face du premier. En 1791, la terreur s'installant, « du passé il fallut faire table rase », et ce premier système de numérotage dit « de choc en retour » ayant eu le malheur d'avoir été créé sous un roi, il n'était

<sup>2</sup> Mais qui a eut finalement « maille à partir » puisque tout à une fin ; crise oblige, en 2008 cette moutarde de Dijon a été rachetée pour être délocalisée ! =I ;-(

plus convenable de continuer à l'utiliser. Un nouveau système (dit « sectionnaire ») fut adopté, mais qui ne perdura que quelques années au vu des divers inconvénients générés, avant que ne soit définitivement établi le système actuel, en 1905. Ce système intermédiaire n'eut pas le temps d'être reporté sous terre.

Le principe du système « révolutionnaire » intermédiaire, était de débiter la série dans un point particulier de la Section (division administrative de Paris), de remonter la rue, puis à la première intersection de poursuivre le numérotage dans la rue rencontrée, et ainsi de suite de croisement en croisement. La difficulté était bien sûr d'arriver à parcourir toutes les rues de la section en une seule série de numéros : c'est purement un problème géométrique de parcours d'un territoire. L'intérêt de ce principe était, de par l'existence d'une série unique par section, de connaître ainsi par le dernier numéro le nombre de propriétés dans la section ce qui était intéressant pour des points de vue de recensement, d'impôt ou d'élections. Mais d'un point de vue « pratique », cela ne l'était pas ; lorsque l'on débouchait dans une rue, on ne pouvait absolument pas prévoir où se trouvait le numéro que l'on recherchait, tout dépendait du parcours de la série dans la section. Par exemple la rue Saint-Honoré, qui traversait sept sections était numérotée de la manière suivante : 34 à 98, 1516 à 1338, 186 à 1, 588 à 489, 218 à 197, 1 à 161 et 42 à 407. D'autre part, ce que l'on constate aussi dans l'exemple ci-dessus, chaque section s'étant numérotée indépendamment l'une de l'autre, il n'était pas rare d'avoir plusieurs fois le même numéro dans la même rue. Et dernier point de détail anecdotique : dans des impasses de quelques maisons (ou « culs de rues » comme on aimait à le dire) on pouvait avoir des numéros très élevés. Par exemple, dans la minuscule rue de l'Échelle se trouvait le numéro 5650 !

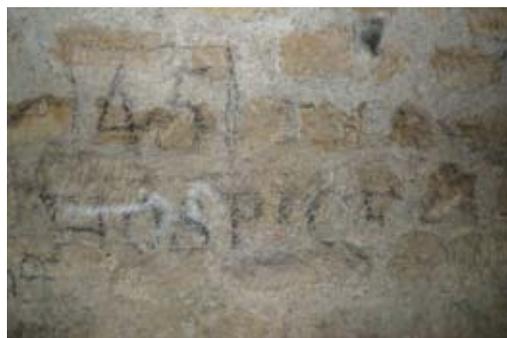
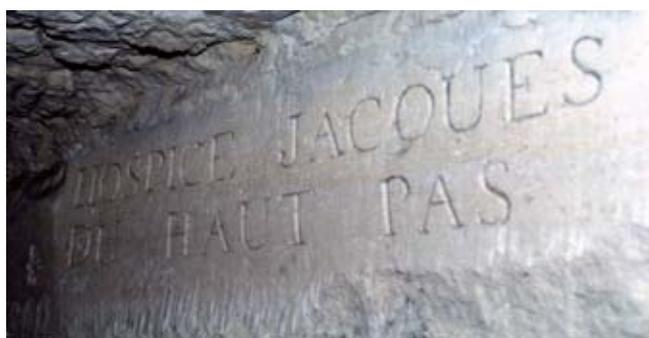
Ce n'est donc qu'au tout début du XX<sup>e</sup> siècle que l'on en viendra à une idée toute simple mais efficace : séparation des numéros pairs et impairs, pour les rues plus ou moins perpendiculaires à la Seine accroissement des numéros en s'éloignant de la Seine (une ville s'agrandit par sa périphérie), et pour les rues relativement parallèles à la Seine croissance des numéros en suivant le sens d'écoulement du courant (sens éminemment arbitraire mais néanmoins symbolique).

Au moment de l'adoption du système de numérotage que l'on peut aussi qualifier de « Royal » au vu du contexte de sa naissance, et qui entraînera sa mort, l'IDC avait 2 ans. Elle tenta alors de pratiquer un report de cette numérotation dans certaines de ses galeries de servitudes, au niveau des consolidations qu'elle était en train d'y effectuer. En revanche, au moment de la transition révolutionnaire, le nouveau système adopté fut trop bref, et l'IDC avait d'autres soucis, pour qu'elle tentât de s'y conformer. C'est seulement lors de l'ultime et actuelle transformation que de nouveaux numéros furent gravés sous terre.

C'est ainsi qu'au numéro 290, nous passons devant une inscription ainsi libellée sur deux lignes : « Hospice Jacques / du Haut-Pas » (selon la littérature, ce bâtiment se trouvait en fait officiellement au numéro 291 de la rue Saint-Jacques). À partir de 1805 l'entrée en deviendra le n° 47, et effectivement sous terre, à proximité du n°45 se lit encore « Hospice » au crayon. La création d'un hôpital à cet endroit (en surface cela va de soi) n'est pas aussi anodine que cela : les nombreux ouvriers carriers, pratiquant un métier ô combien à risques, étaient victimes d'accidents souvent dramatiques et n'avaient d'autres ressources que d'être conduits à l'Hôtel-Dieu situé « outre Petit-Pont », périple dont un grand nombre ne voyaient pas le bout. L'abbé Jean Denys (ou Jacques Denis selon d'autres) Cochin décida alors la création d'un hôpital à cet emplacement, spécialement dédié à cette population « sinistrée », qu'il inaugura le 27 juin 1782. Ce bienfaiteur ne survécut qu'une année à son œuvre puisqu'il décéda en 1783.



Notez la litanie des noms successifs de l'hôpital !



À gauche de l'inscription gravée se distingue une ombre de Fleur de Lys burinée en 1793, qui surmonte la trace du numéro 290, gratté lui certainement en 1805 (photo B. Lapeyre). Ne pas confondre ce 290 avec celui qui se trouve proche de la fontaine des Carmélites (donc sous le côté du Couchant de la rue), et faisant partie de la numérotation créée en 1805. Remarquez le Q également « bétourné ».

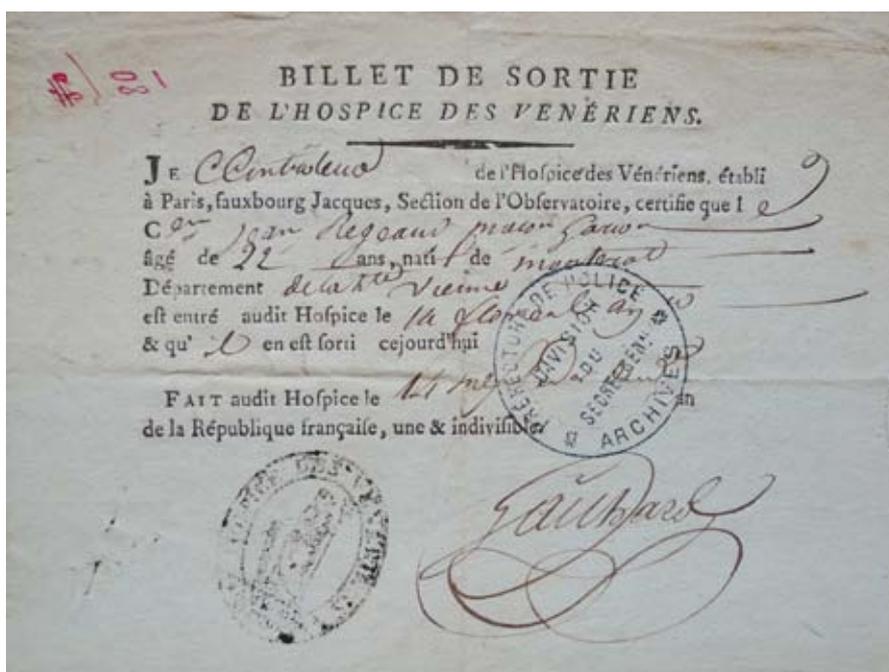
L'inscription manuscrite au crayon est miraculeuse, beaucoup moins connue que la gravure précédente. Elle montre que l'hospice fut par la suite numéroté 45 (Photo Diane AO Neverends).

### L'hospice des Vénériens à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle / début du XIX<sup>e</sup>

Les archives de Préfecture de Police nous apprennent qu'en l'an II (folio 279), le citoyen Claude Lambert Bœilledieu est économiste de l'hospice des Vénériens sis « Champs dit des Capucins », le citoyen Nicolas Gatterez en est inspecteur et le citoyen Michel Cullevieu officier de santé en chef de ladite maison (aussi transcrit Michel Culorieu par une belle et remarquable dysorthographe, et c'est certainement le Michel Cuvellier de la bibliographie !). Jean Jacques Gilbert et Jean Lambron sont aussi officiers de Santé de cette maison, et Nicolas Vincent Gavet y est entré comme garçon de service au dit hôpital. Et le 17 ventôse de l'an VI,

le citoyen Faure est économe de l'hospice du Sud cy devant Jacques du Haut Pas<sup>3</sup> (folio 32). Tandis qu'en l'an XII, la Dame Galland est économe à l'hospice Saint-Jacques.

Cet hospice Saint-Jacques du Haut Pas prendra officieusement le nom de son fondateur au moins dès 1802. À proximité, le champ des Capucins, place plantée d'arbres qui conduisait rue des Bourguignons, était en fait l'amorce d'un boulevard projeté au XVIII<sup>e</sup> siècle mais dont le projet fut abandonné. En 1782, les Révérends-Pères quittèrent leur monastère du faubourg Saint-Jacques pour s'installer à la Chaussée d'Antin ; la population de cet ancien établissement monastique avait atteint un tel nombre que ses bâtiments avaient peine à le contenir et que là prit naissance le dicton : « serrés comme des Capucins ». En 1792 la plus ancienne des deux capucinières fut convertie en un hospice civil pour les maladies vénériennes. Cet hôpital pour les vénériens, devint par la suite hôpital du Midi puis Ricord, et finalement fusionna avec l'ex-hôpital Saint-Jacques en 1905, pour donner naissance à l'actuel hôpital Cochin. De l'ancien hôpital Ricord, qui portait le nom d'un célèbre médecin qui se consacra entièrement à la lutte antivénérienne, ne subsiste plus aujourd'hui que l'ancien portail, classé Monument Historique. Mais de la dévolution de cet hôpital à la lutte contre les maladies « honteuses », outre l'inscription « Hôpital des Vénériens (dit des 3 bâtons) » que l'on connaît dans notre réseau de carrières, on peut aussi toujours lire sur l'un des pavillons en brique de la rue du faubourg Saint-Jacques : « Consultation de dermatologie et syphiligraphie » (manière édulcorée d'évoquer les maladies dites « honteuses » !).



Hier (ci-dessus, dans les archives) et Aujourd'hui (sur le fronton d'un des pavillons de Cochin).



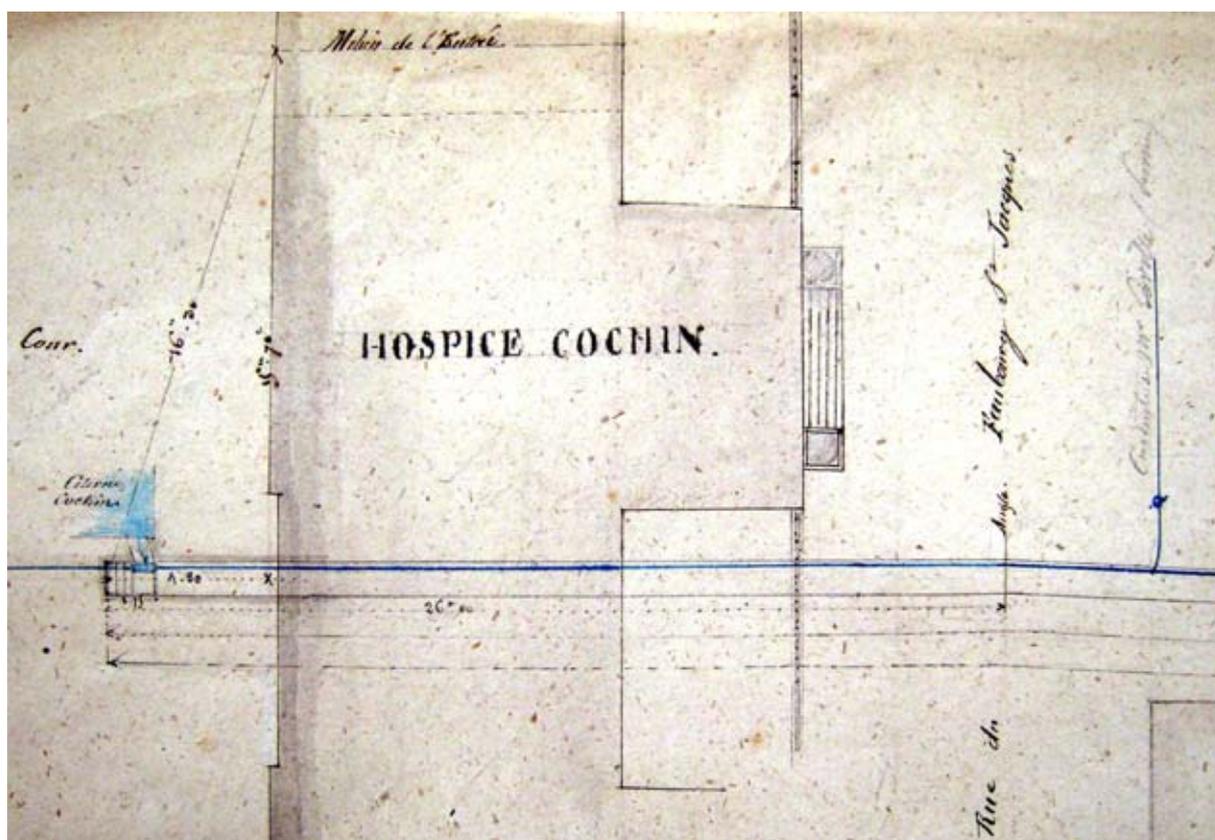
<sup>3</sup> Avant les ciseaux d'Anastasia d'un usage beaucoup plus redoutable et qui sont apparus au XIX<sup>e</sup> siècle, on voit que la censure révolutionnaire avait trouvé le moyen d'agir pour évoquer les vocables désormais bannis tout en les disant sans les dire, par l'usage intempestif des prétéritons.

En 1802, pour traiter les maladies vénériennes, l'hôpital Cochin comporte alors <sup>4</sup> : « une grande et belle salle de bains, dans le local des hommes, qui contient 18 baignoires, et une plus petite, dans celui des femmes, qui n'en contient que 12. L'eau dont on se sert pour les bois, la cuisine, la pharmacie est de l'eau d'Arcueil ; elle arrive des réservoirs communs de l'Observatoire par un aqueduc qui se termine à l'hôpital Saint-Jacques, où il fournit l'eau nécessaire, et auquel s'adapte un conduit de plomb, qui va la verser dans un bassin couvert situé au-dessous du local des nourrices.

Une pompe la puise dans ce bassin et la porte dans deux réservoirs, dont un plus petit donne l'eau pour les bains des femmes, et l'autre plus grand fournit les bains des hommes, la pharmacie, la cuisine et les employés.

Cette eau contient, en dissolution, de la sélénite ou carbonate de chaux en grande quantité.

Au commencement de l'établissement, on fit venir l'eau de la Seine ; mais, comme cet approvisionnement était difficile et dispendieux, on fit des expériences de comparaison, et il en résultat que la tisane passoit également bien aux malades, et que les légumes secs étoient presque aussi promptement cuits. En conséquence, on s'en tint aux eaux d'Arcueil. Sans doute, s'il étoit aussi facile de se procurer de l'eau de rivière, il faudroit la préférer ; mais dans l'état actuel des choses on peut s'en passer ».



Plan sur lequel est représenté la galerie dite « Cochin », un « aqueduc qui se termine à l'hôpital Saint-Jacques, où il fournit l'eau nécessaire, et auquel s'adapte un conduit de plomb, qui va la verser dans un bassin couvert [appelé ici « Citerne Cochin »] situé au-dessous du local des nourrices (document Denis Prouvost).

<sup>4</sup> D'après « Notices historiques sur les hôpitaux établis à Paris pour traiter la maladie vénérienne », de Michel Cuvellier ; Paris - An XI (72 pages).

Dans l'hôpital, ce service des bains était isolé dans un bâtiment, comme ce fut la règle dans beaucoup d'établissements. Ces installations hydrothérapeutiques comprenaient la salle des bains ordinaires et celle des bains médicamenteux.

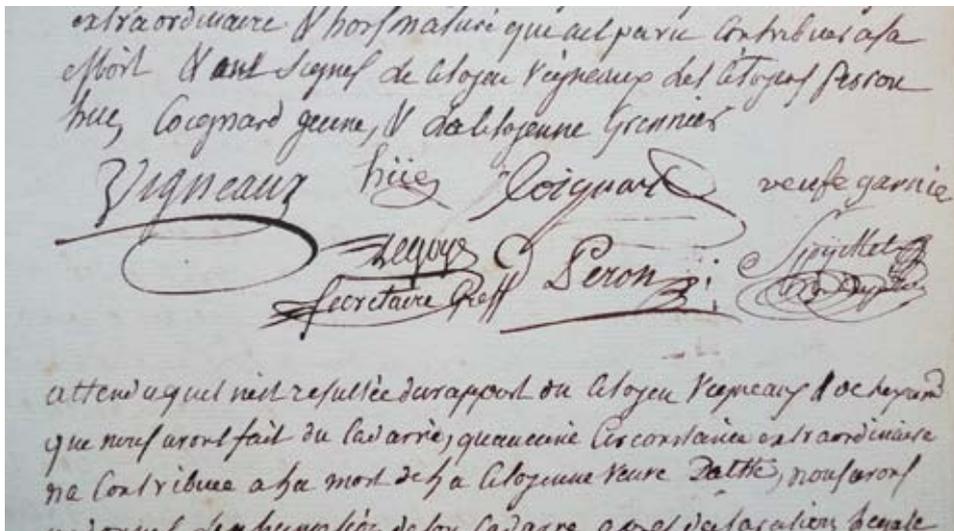
### Les commissaires de police de la Section de l'Observatoire

En consultant les archives de la Préfecture de Police de la section de l'Observatoire (Sections de Paris / Procès verbaux des Commissaires de Police / Observatoire – de 1791 à l'an XIII), et en utilisant comme crible un point commun qui est cette rue St-Jacques, nous allons croiser quelques petites gens, ainsi que le commissaire de police de la Ville de Paris pour la division de l'Observatoire (= 46<sup>e</sup> Section de Paris), Antoine Nicolas Legoy (parfois aussi écrit en deux mots Le Goy). « *Legoy, commissaire de police du quartier de l'Observatoire, (12<sup>e</sup>. arrondissement) d'un physique repoussant et toujours d'humeur revêche ; jouant le despote dans son bureau où jamais il n'arrive qu'en grondant, et affublé d'un bonnet de coton dont la malpropreté ne contraste nullement avec le ton de sa peau. Ce magistrat qui, s'il osait, se dirait une des plus fines mouches de la police, n'est pas doué d'une grande intelligence. On se méprendrait fort si on lui croyait de l'esprit, quoiqu'il le dise ; et c'est ce qui prouve qu'il n'en a point. Cependant il a des partisans qui vantent son habilité, sa pénétration ; mais Boileau a dit :*

*Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire.*

*Legoy a de la suffisance, quelquefois de l'adresse, toujours de la morgue lorsqu'il traite avec quelqu'un d'une classe inférieure ; mais mendiant et rampant en présence de ses supérieurs ou d'un homme de haute considération. Ni lui ni son secrétaire ne sont capables de faire un rapport important : l'un et l'autre ont la triture des affaires qui arrivent à leur bureau ; mais il y a, à l'administration de la police, une foule de simples employés, dont le moins important est fort au dessus du commissaire Legoy et de son clerc »* (cette description pas très avenante est extraite de la *Biographie des commissaires de police* de 1826).

Legoy, ancien secrétaire greffier ordinaire de Nicolas Jacques Spycket (auquel il succéda) devint à son tour commissaire de police au moins de Messidor an IV (juillet 1796) à Thermidor an XII, succédant à Spycket. Il demeurait, en 1793, rue (du faubourg) Saint-Jacques, au n°244, puis en l'an VIII, l'Almanach national « La Tynna » donne sa demeure au 166 de cette rue ; et en 1807 Legoy demeure au n°287 de cette même rue. (Comme le « 244 royal » est bien devenu « 287 actuel » selon les tableaux de correspondance des numéros, cela nous permet de déduire qu'il était alors 166 selon le système de numérotage sectionnaire, ce qu'ignorait la Commission du Vieux Paris ; en revanche, en 1810 il demeure au 248 de la rue Saint-Jacques, donc là certainement suite à un déménagement, sauf erreur de transcription).



**Attention, *scoop* de dernière minute :**

Il est à noter que lorsque disparut Philibert Aspairt (le 3 novembre 1793 – vieux style), il y a de fortes chances que ce soit le commissaire Nicolas Jacques Spycket, signataire du document ci-dessus, qui pourrait avoir recueilli l’avis de disparition de ses proches inquiets, si avis il y eut !?

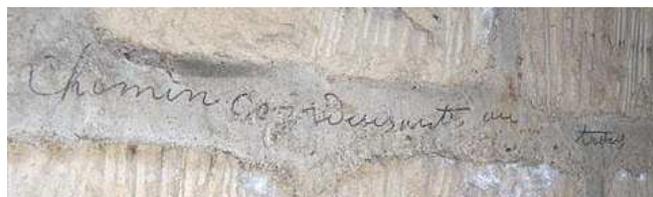
Quant à la découverte du corps le 30 avril 1804 (vieux style), vous en saurez bientôt beaucoup plus grâce au fantastique travail de Virginie Palier dans différents fonds archivistiques : en particulier sur sa naissance, ses parents, sa femme, son lieu de résidence, etc.

Quelques points de détails sont encore à affiner, mais vous serez bien évidemment tenus au courant des avancées de l’enquête, menée de main de maître par une personne qui sut rester discrète.

**Décès de puisatiers ou de carriers signalés dans les actes de la police**

Le 13 février 1791 (folio 9), un employé aux carrières, Joseph Démorgon commis du Sieur Coeffier entrepreneur de maçonnerie mandaté par l’IDC<sup>5</sup> pour des travaux de consolidation, vient de décéder semble-t’il de maladie, rue St-Jacques à l’âge de 49 ans. C’est Jean-Baptiste Victor Simon, docteur en droit, qui est alors commissaire de police de l’Observatoire. Et c’est Magdeleine Rimbault, femme de Didier Préné (elle ne sait ni écrire, ni signer), qui travaille aux Ateliers de Secours (aussi dit de Subsistance ou de Charité), demeurant rue St-Jacques près de l’ancienne barrière, qui en fera la déclaration aux autorités. Le chirurgien qui a examiné le corps, Pierre Vigneaux (ou Vigneault), demeure quant à lui rue du faubourg Saint-Jacques, n°125, et est « *patenté au terme de la loi du 17 mars 1792* ».

Parmi les travaux confiés à ces Ateliers créés pour fournir du travail à des personnes nécessiteuses, les plus courants consistent à empierrer les chemins, creuser des canaux, niveler des voies de communication, assainir des rues cloaqueuses, combler des carrières. « *C’est ainsi qu’ont été nettoyées, nivelées et souvent alignées et fermées de nouvelles rues dans différents quartiers, dont plusieurs n’étaient point pavées* », qu’au faubourg Saint-Marcel, on a comblé plusieurs fontis et excavations causés par les éboulements dans les carrières, et qu’au « *faubourg Saint-Jacques, le Champ des Capucins était devenu absolument impraticable par l’amas de gravois et d’immondices, qui y avaient été déchargés. La surélévation de ce terrain, qui appartient à la Ville, sur les terrains voisins, le rendait incapable de servir à aucun usage. Nous nous sommes concertés avec l’administration des carrières souterraines, un puits a été ouvert, on y a jeté toutes les terres et gravois, qui surchargeaient ce champ, et dans les souterrains les ouvriers des carrières les employaient à combler les excavations.* »



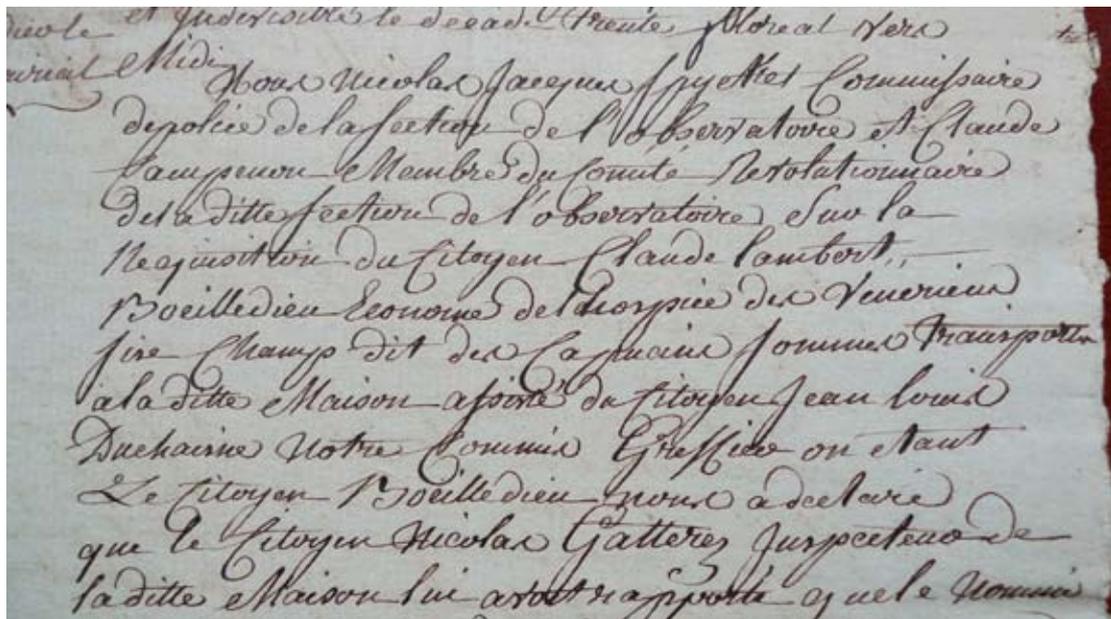
Ce « chemin conduisant au trou », permettait aux ouvriers d’aller chercher des matériaux de comblement pour remplir les vides de la carrière (© Pacaud).

<sup>5</sup> Cet entrepreneur fut chargé de l’exécution des premiers travaux de consolidation par Antoine Dupont dès 1776. Simple journalier à l’époque de son admission dans les travaux des carrières, au moment de la Révolution il possédait déjà une assez grosse fortune. On va finir par croire que les travaux dans les carrières sous Paris favorisent ce genre d’enrichissement occulte ! À l’époque, ces travaux souterrains étaient divisés en travaux de maçonnerie (payés au toisé) et en travaux de terrassement (payés à raison du nombre d’ouvriers employés). Ces derniers étaient appelés « travaux à l’économie », mais on est en droit de se demander si économie n’est pas à prendre au sens capitalistique et non pas de sobriété ? En tout cas, il y eut, dans les années 1790, un procès retentissant entre l’IDC et cette entreprise, Le Taillieur « Ingénieur au Département des carrières, rue du Théâtre Français, au *café* du Rendez-vous », qui était en réalité deuxième au service des carrières, somma par voie de justice l’entrepreneur « de restituer au moins 1 500 000 livres qu’il a voler (*sic*) ». De 1784 à 1790 l’entreprise Coeffier aurait en effet touché au total une somme de 3 770 823 livres, de beaucoup supérieure à la valeur des travaux exécutés ! Détournements d’argent, entreprise de travaux publics malveillante, est-ce crédible ?



Divers exemples de piliers à bras ayant été vraisemblablement érigés par des ouvriers des ateliers de Charité. Les deux inscriptions de gauche dans le réseau de carrière du 16<sup>e</sup> arrondissement (et toute la série de piliers à bras datés de 1788 et identifiés uniquement par des lettres), ont été noyées dans une injection englobant tout le secteur durant l'été 2007, sans qu'aucune étude historique de la zone ne puisse être entreprise, et ce délibérément ! (Photos Hugo Clément et François Deschamps).

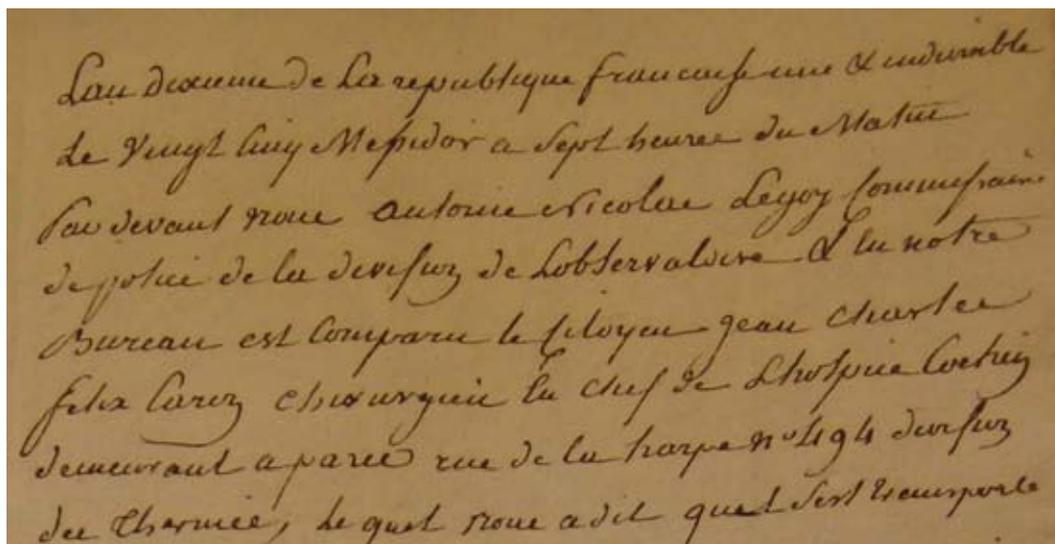
Un autre accident nous est évoqué par le folio 63 : le citoyen Morel, « *propriétaire d'un terrain faisant cy-devant partie de l'enclos des Capucins* » y faisait percer un puits, quand un échelon fléchit sous le poids de Pierre Bougros (ou Bougraut) journalier qui y travaillait. Celui-ci fut tué sur le coup et les médecins légistes appelés sur le lieu de la tragédie furent Claude Boïelledieu, alors agent de surveillance à l'hospice des Vénériens, et Michel Cullevieu, toujours chirurgien en chef en poste dans cet hôpital.



Le 24 messidor an 10 (ou 13 juillet 1802 vieux style) (folio 79), se produisit la chute accidentelle de Jean Baptiste Regeaud, ouvrier maçon, dans un puits à eau situé dans un terrain ruelle des Charbonniers, près du boulevard du Montparnasse (à la Barrière du même nom). En retirant la corde du puits, la cheville tenant la poulie cassa, et le poids du seau

entraîna alors l'ouvrier. Deux heures de travail par le citoyen Vattoy, carrier demeurant rue du faubourg Saint-Jacques, furent nécessaires pour ressortir le corps « *attendu la grande quantité d'eau & l'extrême profondeur du puits qui s'étend au delà de la carrière existante sur cette partie du sol* ». Le corps là encore fut transporté à l'hospice Cochin, et examiné cette fois par le citoyen Jean Charles Felix Carez, chirurgien en chef dudit hospice.

L'habitude est donc déjà prise de nommer cet hôpital du nom de son fondateur, *i.e.* tout simplement Cochin. Contrairement à ce que certains pensaient, il ne faudra donc pas attendre 1906 pour voir cet hôpital qualifié du nom de Cochin ; l'usage courant l'avait déjà baptisé depuis bien longtemps avant ainsi, ce qui n'aura finalement mis qu'un siècle pour être officialisé (les lenteurs des décisions administratives ne rivaliseront jamais devant la reconnaissance et la ferveur populaires !)



Et le 12 ventôse de l'an XI (folio 84), un particulier est trouvé devant la maison 250 rue du faubourg Saint-Jacques, dont est propriétaire le citoyen Pierre Noël Gilles (cette maison possède une portière, terme totalement transparent et moins péjoratif que ne l'est devenu concierge, voire pipelette depuis les *Mystères de Paris* de Eugène Sue <sup>6</sup>). C'est le citoyen Jean Baptiste Liégot âgé de 72 ans, rentier « *demeurant depuis longtemps dans cette division, et précédemment rue du Faubourg Saint-Jacques, maison numérotée quatrevingt treize, près la fontaine des Carmélites et depuis douze jours au second étage de la maison où nous sommes* »... numérotation confirmée par le relevé des numéros sous terre. François Barbarin, chirurgien attaché à l'hospice des Capucins et y demeurant, fut mandé pour examiner le corps.

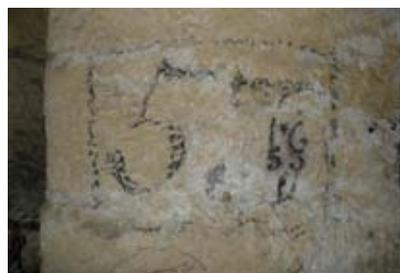


Près de la fontaine des Carmélites (qui existe toujours en surface), se lit le numéro 288 dont la gravure est venue se superposer exactement au numéro 93 effacé certainement en 1805. L'étoile remplace la fleur de lys devenue *res non grata* (et donc « grattée ») en 1793. (Photo Diane AO Neverends).

<sup>6</sup> Notons que dans ce roman, c'est Constance Pipelet, qui était LA concierge bavarde, et que « parler » d'une pipelette, c'est en quelque sorte faire une répétition pléonastique puisque c'est féminiser un nom de femme !

### Le cas du couple Ringaux / Rimbault – Préné dit Champagne

Dans les manuscrits suivants, « samedi vingt trois germinal an treize, premier de l'empire français à six heures de relevée » (folio 112), un carrier demeurant au niveau de la barrière Saint-Jacques, est trouvé mort rue du faubourg St-Jacques, à proximité de la rue Maillet, le long du mur d'une maison propriété du sieur Barreau, marchand boulanger demeurant en face. Le commissaire Legoy appelé sur place, constate un « cadavre du sexe masculin paroissant âgé de soixante et quelques années cheveux et sourcils gris visage large vêtu d'un simple gilet de velours grisatre cannellé culote pareille bas de laine et des sabots tablier de peau blanche paroissant être ouvrier de batiment. » En fait il s'agit du « du sieur Préné dit Champagne ouvrier carrier demt rue Barrière St Jacques n°709 maison du sieur Dailly au troisième étage ou habite sa femme et ses enfans ». Ce numéro sectionnaire deviendra 53 en 1805 (numéro qui sous terre se retrouve bien à proximité de la barrière en question), puis 75 suite à la renumérotation de 1850 (ce qu'il est toujours), lors du lotissement de certains terrains, pour éviter d'avoir à utiliser des bis, ter, quater, voire quinquens <sup>7</sup>.



Pour qui sait lire les palimpsestes, au travers de l'inscription Rue de Cassiny, il est toujours parfaitement possible de lire Rue Maillet (même sur la photo !), gravée avec la même police de caractères que celle utilisée pour « sous le pavé », *i.e.* une police beaucoup plus étroite que celle qui l'a remplacée (Photo Baunau).

L'actuel numéro 53, qui remplace l'ancien numéro 709, s'étage de part et d'autre du boulevard Arago. (Photo Diane AO Neverends).

Il s'agit du même Didier Préné qu'en 1791, d'ailleurs sa veuve Madeleine Ringaux (= Rimbault) apporta les précisions suivantes : « son dis époux est allé à son ordinaire travailler à la carrière quil en est revenu vers cinq heures et demie et qu'arrivé il lui a demandé de quoy faire faire sa barbe et qu'en y allant ce malheur lui est arrivé, qu'il se nomme Didier Préné qu'il est âgé de soixante six ans né à l'Horte Dept de la Haute Marne qu'il y aura vingt neuf ans au mois de juin qu'ils ont été mariés à Paris psse. St Hypolite et nous a remis sa carte de sureté que nous avons annexé au présent. » Sur cette carte de sûreté, le Citoyen Didier Perné (*sic*) est indiqué « demurant rue du fb Jacques N. 710 à Paris depuis 34 ans ».

Concernant l'adresse du couple Ringaux Préné, il convient de lire : rue Saint-Jacques au niveau de la Barrière. Ce genre de précision se retrouve par exemple dans la désignation « rue Saint-Dominique d'Enfer », afin de la distinguer de « Saint-Dominique Saint-Germain », les deux rues s'appelant en fait similairement et simplement Saint-Dominique ; pour les différencier, une précision était alors donnée par la désignation d'une rue à proximité.

<sup>7</sup> Pour l'instant en surface nous n'avons repéré qu'un seul numéro quinquens : le 1, du boulevard Victor ! Pour voir un quater dans notre arrondissement, se (re)porter au 10 avenue du parc de Montsouris.



Cette rue Saint-Dominique d'Enfer s'appelle maintenant Royer Collard. Elle était devenue tout simplement Dominique au moment de la Terreur. Ici quelqu'un avait judicieusement remarqué l'absence du « St », mais l'a malencontreusement ajouté à la peinture !

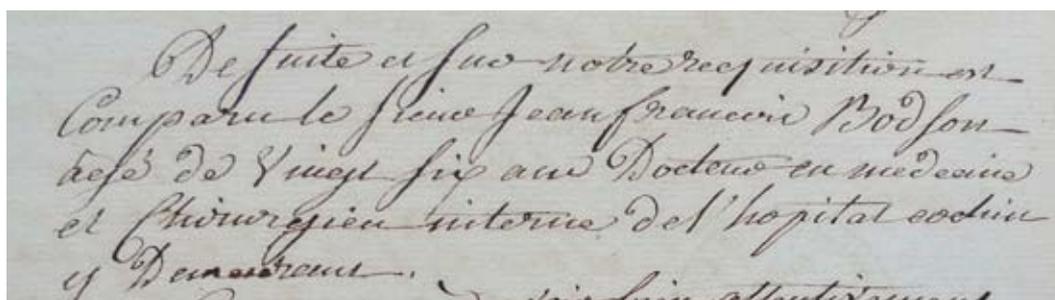
(Photo prise du temps où la seule façon d'éclairer les galeries était de les transformer en « arbre de Noël » © Gérard Duserre ASNEP).

Selon le rapport de « *Jean François Bodson âgé de vingt six ans Docteur en médecine et Chirurgien interne de l'hôpital cochin y demeurant* » la cause du décès fut une apoplexie sanguine. Copie du rapport a été « *transmis à Monsieur le Maire du douzième arrondissement faisant fonction d'officier public* », arrondissement qui portera le numéro 5 à partir de 1860, lors de l'annexion des communes suburbaines de Paris, et qui fera passer le nombre d'arrondissement de 12 à 20, les nouvelles limites de Paris ayant alors été portées jusqu'à la rue Militaire de l'enceinte de Thiers.

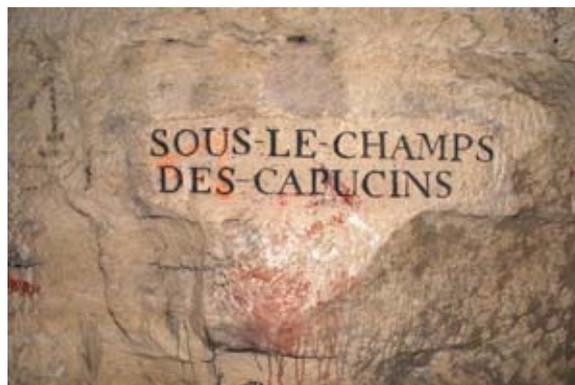


La municipalité de l'ex 12<sup>e</sup> arrondissement (*i.e.* la mairie), donc du temps où Paris ne comptait que 12 arrondissements (et ceux qui vivaient dans le « péché », étaient alors qualifiés d'être mariés à la mairie du 13) occupait le numéro 262 de la rue (St-)Jacques. (Photo Julian Pepinster / Joël Jézéquel). L'inscription à droite a été gravée durant le règne de la Terreur, après 1794 quand les références à la religion étaient bannies. Si on prend du temps et que l'on regarde attentivement celle-ci, on remarque que la gravure actuelle en remplace une plus ancienne burinée. Et l'on peut même arriver à lire une partie de l'hypotexte sous-jacent : « Sous la porte ... ». Celui-ci fait mention de l'ancienne occupation des lieux par une congrégations religieuses : les Oratoriens, et était orné d'une fleur de lys. La maison dont il était fait mention date du XVIII<sup>e</sup> siècle et appartenait avant la Révolution Française au Séminaire des Oratoriens. Elle fut vendue comme bien national en juillet 1796 à Lehérier, puis appartint ensuite à Jean René Bussonnière maître-carrier qui la loua à partir de mars 1802 au maire de l'alors 12<sup>e</sup> arrondissement ; ce fut le siège de la mairie du 12<sup>e</sup> jusqu'en 1850. Le bâtiment, qui devint alors la Grande Vacherie de la ferme Saint-Jacques jusqu'à la dernière guerre, fut acquis par la Ville en 1920, pour être finalement rasé en 1955.

Donc avant l'ajout de « 262 Municipalité du XII<sup>ème</sup> arrondissement », seule la gravure de droite existait qui stipulait : « Rue Jacques Sous la porte des Oratoriens » !



Puis le « *Dimanche vingt sept mars dix huit cent huit α le quatrième de l'empire français a huit heures du matin* » (folio 163), a été trouvé un nouveau « *cadavre du sexe masculin gissant sans vie dans lun des fosses du Boulevard extérieur de la Barrière denfer* ». Le commissaire Legoy nous décrit le corps du mort (découvert gisant sans vie !) « *du sexe masculin le visage contre terre coeffe dun bonnet de tissu gris dit de Strasbourg vetu dune veste α gilet de drap gris bleu le ceint dun tablier de toile marque a la rouelle des lettres HV, marque du linge de lhospice des Veneriens layant fait fouille nous avons trouve sur luy une montre dargent sans chaine ni cordon une tabatiere commune un mouchoir de poche, un petit sac de toile contenant trente sous en monnoye* ». Il s'agissait en fait de Jean Moreau « *age de soixante trois ans marie a Marie Elizabeth Hamelin son vivant natif de Paris attache a cet hospice comme infirmier depuis le six messidor an cinq* ». Il avait été reconnu par le « *sieur Gerard inspecteur des salles des hommes au dit hospice* »



À gauche, plaque virtuelle (merci la retouche d'image !), car si vous allez voir dans la galerie au-dessous du mot « Boulevard » est apparu, depuis la pose de celle-ci en carrière (après avoir été réalisée en atelier) l'inscription « Jacques » gravée de guingois et avec une police de caractère beaucoup plus large. Cet ajout fut effectivement effectué verticalement face au mur lorsque ce boulevard a été baptisé ainsi (photo Jean-Luc Largier / Madeleine Coppi).

Sur l'inscription de droite gravée sur un nez de pilier tourné, on constate que le mot « Champ » a été gravé avec un « S », comme sur toutes les plaques de ce secteur (sous l'hôpital Cochin) ; et donc conformément à ce que l'on peut lire dans le rapport des archives de la Préfecture de Police cité ci-dessous (photo Baunau).

### **D'autres membres du personnel de l'hôpital Cochin**

D'autres feuillets de manuscrits, permettront encore d'identifier du personnel de l'hôpital des Vénériens :

Le dimanche 2 septembre 1810, l'an 6<sup>ème</sup> de l'Empire français (folio 210) Jean Jacques François Marie Gilbert est docteur en médecine et chirurgien en chef adjoint de l'hospice des Vénériens. Tandis que le folio 268 daté du 13 janvier 1812, évoque le sieur « *François marie Gilbert docteur en médecine α chirurgien en chef adjoint de l'hospice des Vénériens y demeurant rue du champs des Capucins numéro trente neuf* ».

L'hôpital Cochin sera laïcisé le 21 décembre 1885, par un arrêté préfectoral pris sur les instances du conseil municipal. Et pour loger le nouveau personnel, il fallut faire l'acquisition d'une maison de la rue du Faubourg Saint-Jacques. Puis en 1886, nous apprenons que l'hôpital comprenait les services suivants <sup>8</sup> :

- Service de Médecine du docteur Georges-Sainfort Dujardin-Beaumetz  
78 lits pour hommes, 47 lits pour femmes

<sup>8</sup> d'après Documents historiques sur l'Hôpital Cochin, par le Docteur Jacquet de la Tuffière (préface du docteur Dujardin-Beaumetz), Paris 1886 ; repris dans la Thèse médicale de Philippe Graftiaux soutenue en 1990 : « Contribution à l'histoire de l'hôpital Cochin, de sa fondation à nos jours ».

- Service de Médecine du docteur Xavier Vincent François Gouraud  
33 lits pour hommes, 25 lits pour femmes
- Service provisoire fait par un médecin du bureau central  
60 lits pour hommes, 60 lits pour femmes
- Service de Chirurgie du docteur Théophile Anger  
84 lits pour hommes, 26 lits pour femmes
- Service d'Accouchement du docteur Vincent Georges Bouilly  
50 lits pour femmes, mais aucun pour hommes

Le personnel se composait alors de :

Personnel médical

3 médecins  
2 chirurgiens  
1 pharmacien  
8 internes en médecine  
4 internes en pharmacie  
2 sages-femmes

Personnel administratif

1 directeur comptable  
2 commis  
4 serviteurs des bureaux et consultation  
22 personnes des services généraux

Service des salles

12 surveillants  
68 infirmiers et infirmières

Personnel de la journée

43 buandières, jardinières, lingères, hommes de peine



La fameuse « Salle de garde dans les Catacombes » datant de 1893, n'est pas une gravure représentant une vue sous l'hôpital Cochin, mais réalisée d'après une photo prise à l'époque du Cabinet minéralogique de la rue Notre-Dame(s) des Champs (= « Cabinet Lhuillier », du nom du chef d'atelier de 1815), condamné dans les années 60's. Les graffitis représentés sur la paroi du fond existent bien ! (Document Olivier Fay).

Parmi ce personnel, certains avaient parfaitement conscience de l'existence des carrières sous-minant l'hôpital et y allèrent s'y promener, ou qui y établirent une « salle de garde ». Nous avons ainsi découvert à proximité de l'hôpital Sainte-Anne, une inscription datée du 14 juin 1886, laissée par des membres de l'hôpital Cochin (la surveillante, la supérieure, etc.) qui ont voulu ainsi laisser un souvenir de leur escapade.

Tandis qu'au XX<sup>e</sup> siècle ce seront plutôt les internes en médecine qui iront s'y « dévoyer » ; et il semble que désormais plus personne en provenance de l'hôpital Cochin ne va s'encanailler dans les carrières sous Paris, du moins officiellement ! =I;-))

Mais ceci est une autre histoire évoquée dans certains écrits de « L'Internat de Paris », et le temps passe ... il est temps de remonter en surface. =I;-((



Depuis Kiger et Gobert, venant de l'hôpital Cochin et ayant laissé leur nom en 1963 sur cette plaque juste à l'aplomb du caviste « Sacrés Vins Dieux » (d'où les trois *flyers* reprenant cette enseigne qui avaient également été collés dessus il y a quelques années), qui pourrait se targuer de nos jours de venir se promener dans les carrières du « Grand Réseau Sud » à partir du réseau annexé sous Cochin ? =I;-)) (Photo famille Deschamps).

### **Orientations bibliographiques :**

« L'almanach parisien ou liste générale des habitans de Paris classés par rues et par numéros de maisons, contenant plus de 55,000 adresses [...] pour l'année 1827 (première année) » ;

« Almanach indicatif des rues de Paris suivant leurs nouvelles dénominations pour l'an III (septembre 1794 – septembre 1795) » ;

« L'Almanach national pour l'an VIII », par La Tynna ;

« *Watin* ou État actuel de Paris ou le Provincial à Paris » (éditions de 1787, 1788, 1789, 1790 et an XI *i.e.* 1803) ;

« Notices historiques sur les hôpitaux établis à Paris pour traiter la maladie vénérienne, de Michel Cuvellier », 72 pages (Paris - An XI) ;

« Biographie des commissaires de police et des officiers de paix de la Ville de Paris », par M. Guyon (1826). ;

« Correspondance entre les numéros nouveaux et anciens (y compris les rues prolongées et réunies) », extraite de l'almanach-bottin du commerce de Paris (1851) ;

« Les anciennes maisons de Paris sous Napoléon III », par Charles Lefeuvre (1873) ;

« Le Numérotage des maisons de Paris au Moyen-Âge », par Fernand Bournon in « Bulletin de la S<sup>té</sup> de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France », 5<sup>e</sup> année (1878), p.138-140 ;

« Mémoires de Monsieur Claude, chef de la Police de Sûreté sous le Second Empire » (Paris, Jules Rouff, éditeur 1881) ;

« Tableau établissant la concordance entre le numérotage actuel d'un certain nombre de maisons de l'ancien Paris et les différents numérotages que ces mêmes maisons ont portés à diverses époques », dressé par M. Taxil, Géomètre en chef du Service du Plan de Paris, annexé au procès-verbal de la séance du 12 novembre 1903 de la Commission du Vieux Paris (tableau A regroupant 1160 immeubles) ;

« Tableau établissant la concordance entre le numérotage actuel d'un certain nombre de maisons de l'ancien Paris et les numérotages portés par ces mêmes maisons ou leurs emplacements à diverses époques », dressé par M. Taxil, Géomètre en chef du Service du Plan de Paris, annexé au procès-

verbal de la séance du 7 avril 1904 de la Commission du Vieux Paris (tableau B regroupant 802 immeubles) ;

« Tableau établissant la concordance entre le numérotage que portaient certaines maisons disparues aujourd'hui par suite de l'exécution d'opérations de voirie, et les différents numérotages portés par ces maisons avant leur disparition », dressé par M. Taxil, Géomètre en chef du Service du Plan de Paris, annexé au procès-verbal de la séance du 7 avril 1904 de la Commission du Vieux Paris (tableau C regroupant 664 immeubles) ;

« L'administration des Ateliers de Charité 1789-1890 », rapport de Jean-Baptiste Edme Plaisant, l'un des 60 administrateurs de la Municipalité provisoire (administrateur du département des Travaux Publics), publié par A. Tuetey en 1906 ;

« Paris souterrain », par Émile Gérards, (© Garnier Frères 1908 / réédition DMI 1991) ;

« Les anciens numérotages de Paris et de Versailles », par Edmond Lery in « Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise », années 1917-1918, p.185-202 ;

« Le numérotage des rues de Paris », par Gabriel Vauthier in « Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France », 52<sup>e</sup> année (1925), p.85-88 ;

« Le Numérotage des maisons de Paris sous Louis XVI et pendant la Révolution », par André Lelarge, p.60-81 du *Bulletin de la Sté de l'Histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 60<sup>e</sup> année (1933) ;

« Les numérotages des maisons de Paris du XV<sup>e</sup> siècle à nos jours », par Jeanne Pronteau (1966) ;

« Les anciennes inscriptions des noms de rues de Paris (1728-1806) », par Guy Clouet d'Orval (Paris et Île-de-France, Mémoires), Paris (© 1972) ;

« Catacombes et carrières de Paris », par le docteur René Suttel (1<sup>ère</sup> édition Sehdacs 1986) ;

« Les carrières de Paris », par Gilles Thomas ; p.73-89 de *Carrières souterraines*, Actes du 2<sup>e</sup> Symposium International sur les Carrières Souterraines qui s'est déroulé à Paris / Meudon du 8 au 13 juillet 1989 (© DMI 1991) ;

« Concordance entre la numérotation sectionnaire et la numérotation de type actuel de 2466 maisons de Paris », établi sous la direction de Michel Fleury en 1995 et regroupant les tableaux A, B et C ci-dessus ;

« Atlas du Paris souterrain », ouvrage collectif sous la coordination de Alain Clément et Gilles Thomas © Parigramme 2001 (récompensé par le Prix Haussmann 2002) ;

« Le Paris souterrain dans la littérature », par Céline Knidler, mémoire de Maîtrise dirigé par Jacques Noiray (2003) ;

« La Salle de Garde d'hier à aujourd'hui. Fresques et récits de l'Internat », par Patrick Balloul (© éditions de l'Âtre). Livre 1, paru en décembre 2005 : Histoires à rire, à boire et à manger... Livre 2, paru en avril 2006 : Fresques, témoignages, chansons, histoire... ;

« Quand les internes allaient en carrières ... avant d'embrasser la leur ! (Des carrières souterraines parisiennes à la carrière médicale professionnelle, le parcours de l'Internat passait autrefois par les *catacombes* de Paris), dans la revue « L'Internat de Paris » (revue de l'Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux de Paris) ; n°54 (septembre 2008), p.31-37 ;

« Atlas des Parisiens. De la Révolution à nos jours », par Jean-Luc Pinol et Maurice Garden (© Parigramme 2009) ;

Archives de la Préfecture de Police, rapport de la Section de l'Observatoire, le carton AA 198 pour l'année 1791 à l'an 3 ; le carton AA 199 pour l'an 4 à 14.

Merci aux photographes mis à contribution pour les vues souterraines de cet article, particulièrement à la première d'entre eux, Diane (qui est intervenue également aux archives de la Préfecture de Police) ; ils ne connaissent pas toujours les subtilités de certains clichés dont ils disposent, mais leur fonds est plus que particulièrement riche.

Je n'oublierai pas non plus l'ensemble du personnel de ces archives de la Préfecture de Police, dont la compétence et l'accueil pourraient servir de leçon à bien d'autres services !



Recto et verso de la Carte de Sûreté du Citoyen Didier Préné, datée du 4 fructidor an 7.



Logo de la Section de l'Observatoire à la date du samedi 30 juillet 1790 / Logo le quartidi 4 floréal an 2



Logo du 7 thermidor an 2 (recyclage du premier présenté ici) / Logo du 16 frimaire an 7 / Logo du 13 mai 1810